

Commission Données du CNIG Présentation du standard PSMV





Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR



Standard CNIG juillet 2019

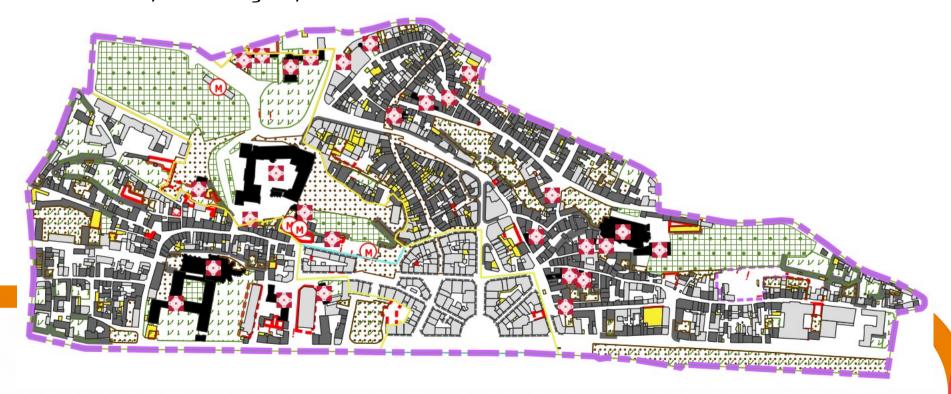
Enjeux

- Intégration des PSMV dans le GPU
 - environ 120 PSMV
 - En tant que document d'urbanisme à part entière
 - Intégration en totalité (pas que le zonage, comme actuellement)
 - Toutes les prescriptions et pièces réglementaires
- Modélisation simple et cohérente avec celles des PLU
- Avec l'adhésion et en coordination avec le Ministère de la Culture
- Conforme à la <u>nouvelle légende nationale PSMV</u> (10 octobre 2018)
- Métadonnées PSMV => catalogage/recherche => compatibilité Inspire



Historique de la standardisation

- Démarche GT CNIG DDU amorcée en 2014 (Avignon...)
- Projet pré-professionnel étudiants de l'ESGT en 2016
- Attente (environ un an) de la publication de la nouvelle légende nationale
- Procédure normale d'élaboration / revue / appel à comm. / validation
- Participation remarquable de la DRIEA IF/UD75 (2 PSMV à Paris), et villes de Rennes, Besançon, etc.

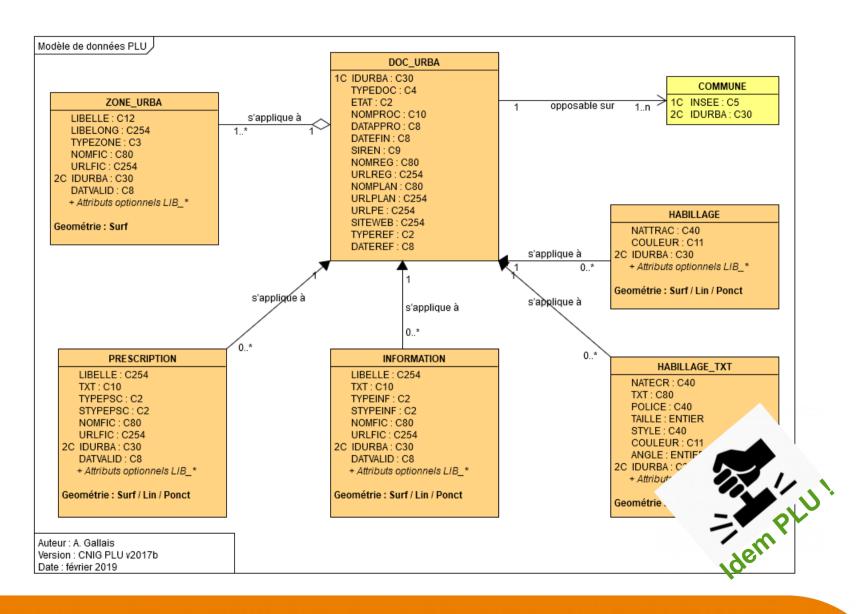


Standard PSMV

- Conformité de modèle et d'implémentation avec celui des PLU
 - Choix d'un document particulier au géostandard, propre au PSMV
 - → format court car renvois systématiques au géostandard PLU/CC
- Séries de données :
 - tables d'informations géographiques
 - DOC_URBA : table décrivant le PSMV (informations)
 - Zonage, Prescriptions, Périmètres d'information, Habillage
 - Pièces écrites réglementaires au format pdf
 - Procédure, Rapport de présentation, Règlement, Orientations d'aménagement, Annexes informatives
 - Codage dans une structure et une arborescence standardisées CNIG
 - Extension de la codification PLU/CC au PSMV
- Métadonnées Inspire correspondantes, obligatoires
- Projet de standard validé par les GT CNIG DDU des 29 avril et 12 septembre



Modèle de données





Extension de la codification

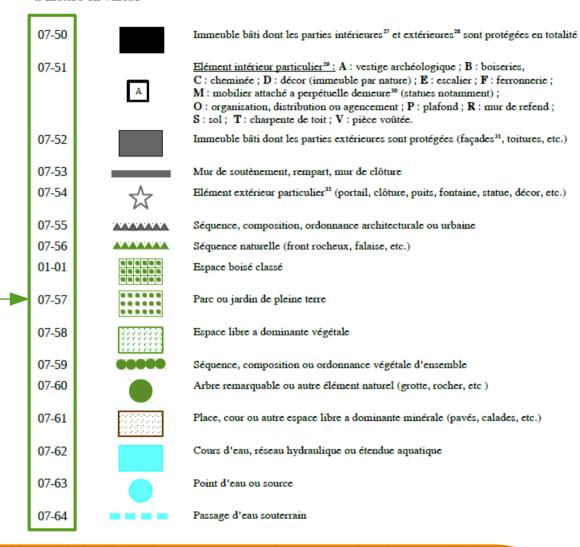
	Géostandard CNIG PLU Géo	Géostandard CNIG PSMV		
Nouveaux codes				
Nouveaux Sous-codes	motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique 07 01 Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural 07 02 Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural 07 03 Patrimoine paysager correspondant à un espace boisé à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural 07 04 Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique 07 05 Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique 07 05 Nouveaux sous-codes (> 50) Nouveaux sous-codes (> 50)	Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural Patrimoine paysager correspondant à un espace boisé à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural Éléments de paysage (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique Éléments de paysage correspondant à un espace boisé (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité, à conserver, restaurer et mettre en valeur Élément intérieur particulier protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur Mur de soutènement, rempart ou mur de clôture protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur Mur de soutènement, rempart ou mur de clôture protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur Élément extérieur particulier protégé (portail, clôture, puits, fontaine, statue, décor, etc.), à conserver, restaurer et mettre en valeur Séquence, composition, ordonnance architecturale ou urbaine protégée, à conserver, restaurer et mettre en valeur		



Correspondance codification / légende

07	00	Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique ⁶		
07	01	Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural		
07	02	Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural		
07	03	Patrimoine paysager correspondant à un espace boisé à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural		
07	04	Éléments de paysage (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique		
07	05	Éléments de paysage correspondant à un espace boisé (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique		
07	50	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées totalité, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	51	Élément intérieur particulier protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	52	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées (façades, toitures, etc.), à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	53	Mur de soutènement, rempart ou mur de clôture protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	54	Élément extérieur particulier protégé (portail, clôture, puits, fontaine, statue, décor, etc.), à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	55	Séquence, composition, ordonnance architecturale ou urbaine protégée, a conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	56	Séquence naturelle protégée (front rocheux, falaise, etc.), à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	57	Parc ou jardin de pleine terre protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	58	Espace libre à dominante végétale protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	59	Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble protégée, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	60	Arbre remarquable ou autre élément naturel protégé (grotte, rocher, etc.) à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	61	Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale protégé (pavés, calades, etc.), à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	62	Cours d'eau, réseau hydraulique ou étendue aquatique protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	63	Point d'eau ou source protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur		
07	64	Passage d'eau souterrain protégé, à conserver, restaurer et mettre en valeur		

III - Immeubles ou parties d'immeubles bâtis on non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur





L'appel à commentaires

- Organisé par le CNIG
- Durée 6 semaines (13 mai au 28 juin)
- Précédé d'une relecture technique par le Ministère de la Culture et le Bureau métier DHUP/QV3
- Présenté au GT DDU du 13 juin
- A généré 18 commentaires provenant de 5 contributeurs :
 - Angers Loire Métropole
 - Métropole du Grand Nancy
 - Ministère de la Culture
 - IGN / Projet GPU
 - CEREMA



L'appel à commentaires

18 commentaires :

- 4 (22%) ayant généré corrections
- 9 (50%) correspondants à des besoins d'explications (question / réponse)
- 3 (17%) concernant l'arrêté sur légende nationale (ne relève pas du CNIG)
- 2 (11%) non retenus
- Re-débattus aux GT CNIG DDU du 13 juin pour les plus importants

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (U)rbanisme (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU en coordination avec le Ministère de la Culture
12	Métropole du Grand Nancy	Е	р9	Table doc_urba TYPEDOC occurrence	Spécifier Document_Urba_Type au lieu de PSMV	Document_Urba_Type est inutile en l'occurrence puisque la valeur est toujours égale à « PSMV ».
13	Métropole du Grand Nancy	U	Page 22	Périmètre des biens inscrits au patrimoine Unesco	A codifier dans la table InformationPSMVType	Les codes 40-01 (Périmètre d'un bien inscrit au patrimoine mondial) et 40-02 (Zone tampon d'un bien inscrit au patrimoine mondial) ont été ajoutés au type énuméré InformationPSMVType.





Direction territoriale Ouest

Merci de votre attention

Arnauld GALLAIS

+33 (0)2 40 12 84 76 arnauld.gallais@cerema.fr